taire de ces provinces, pillées, incendiées, et décimées. Car le pouvoir s'y est livré à de telles orgies qu'il y est ivre. Dites-lui ses crimes : loin d'en sortir, il s'y plonge, et ne surnage que pour passer bientôt de la torpeur à la fureur de l'ivresse, que pour faire tomber ses coups redoublés sur le pays, où il haït partout et partout est haï. Dites-lui les noms des hommes fidèles au culte de la patrie : vous êtes un dénonciateur qui peuplez les cachots, un spectateur féroce qui tenez la main fermée pour que les chrétiens soient jetés aux bêtes.

On ne peut donc citer que des faits et des documents publics, bien connus en Amérique, ignorés, ou qui pis est, dénaturés en Europe. Le gouvernement anglais, en effet, a eu soin de mettre sous les verroux, en même temps que les éditeurs et imprimeurs, tous les caractères et presses d'imprimerie qui n'étaient pas en vente ; il a acheté tout ce qu'il n'a pas mis sous les verroux ; et pour guider sans doute le parlement impérial sur les plans du futur gouvernement du Canada, pour éclairer l'opinion publique anglaise, et, par elle, édifier le monde sur les vertus des gouvernants et l'ingratitude des gouvernés, il a façonné ces matériaux bruts, hommes et types achetés en pages d'histoire contemporaine. Les moyens connus, le but est révélé. Par la presse anglaise, vous n'avez appris que des mensonges officiels.

Ce n'est plus à moi à me porter *l'accusateur* du gouvernement anglais, comme il a été de mon devoir de le faire pendant trente ans de ma vie publique. Ce gouvernement s'est lui-même confessé coupable dans les cent vingt pages in-folio que vient de publier lord Durham. Corruption systématique, péculats honteux, antipathies contre les peuples, exemples révoltans d'irresponsabilité dans les agents du pouvoir, accaparement du domaine public, rien ne manque à ce tableau des misères du Canada, tableau tellement hideux que son pendant ne pourrait être fourni que par l'histoire d'une autre possession anglaise, l'Irlande.

Et pourtant, l'auteur a uniformément adouci ses formules accusatrices contre l'autorité dont il est l'organe, et à laquelle il veut conserver son sceptre de plomb sur les colonies par de si pitoyables moyens, qu'il s'est perdu de réputation comme homme d'état.

Voulant prouver que sa race favorite, la race saxonne, est seule digne du commandement, lord Durham l'a mensongèrement peinte en beau, et il a assombri par les plus noires couleurs le faux portrait qu'il a tracé des Canadiens français. Mais malgré cette avilissante partialité, je renvoie avec confiance les lecteurs équitables à cet étrange rapport, bien convaincu qu'ils en tireront cette conclusion, que les Canadiens n'ont aucune justice à espérer de l'Angleterre ; que pour eux, la soumission serait une flétrissure et un arrêt de mort, l'indépendance, au contraire, un principe de résurrection et de vie. Ce serait plus encore, ce serait une réhabilitation du nom français terriblement compromis en Amérique par la honte du traité de Paris de 1763, par la proscription en masse de plus de vingt mille Acadiens chassés de leurs foyers, enfin, par le sort de six cent mille Canadiens gouvernés depuis quatre-vingt ans avec une injustice incessante, aujourd'hui décimés, demain condamnés à l'infériorité politique, en haine de leur origine française.

Vrai quand il accuse le pouvoir, faux quand il accuse le peuple, le rapport de lord Durham servira aussi à prouver que l'indépendance du Canada est l'un des événements voulus par l'intérêt de l'ancienne comme de la nouvelle France, et par l'intérêt de l'humanité tout entière. C'est pourquoi je donnerai ici un résumé de ce travail, qu'il est d'ailleurs nécessaire de connaître pour apprécier la moralité des faits que j'ai à raconter.

(A CONTINUER.)

## OPINION DE LA PRESSE.

### LE RAPPEL DE L'UNION.

Une annonce publiée dans presque tous les journaux de cette ville nous apprend que M. Glackemeyer va donner une série de lectures sur le rappel de l'Union des Canadas. Nous n'entrerons pas ici dans la discussion des motifs qui engagent ce monsieur à sortir tout à coup de son inertie politique pour venir prêcher à notre population le rappel d'une loi impériale dont la chambre représentative du pays a consenti à faire l'essai, et à laquelle le comité de la *Réforme et du Progrès* s'est borné à demander d'importantes modifications. Ce comité dont le manifeste a été la profession de foi politique de tous les députés élus aux dernières élections, demandes les réformes suivantes :

1er. LA REFORME ELECTORALE ; 2e. LA MISE EN PRATIQUE DES PRINCIPES CONSTITUTIONNELS RECONNUS PAR LES RESOLUTIONS DE 1841 ; 3e. *L'amortissement progressif de la dette publique ;* 4e. *La concession des terres de la couronne à des taux moins élevés et des conditions de paiement plus faciles, et en petits lots, et directement aux colons, qui devront s'y établir ;* 5e. *La réforme du département des postes ;* 6e. *L'usage de la langue française dans la législation et les documents parlementaires.* Telles sont les réformes que ce manifeste demande. Il est évident que le comité constitutionnel de la réforme et du progrès, a voulu aussi faire l'essai de l'acte d'union ; car, sans cette intention, sans cette volonté à quoi servirait la demande de la *réforme électorale* dans le Canada Uni, etc.....

A l'époque où le manifeste a été écrit et publié une administration tory détestée également et par ces supports naturels les conservateurs, et par les libéraux, tenait en ses mains inhabiles les rênes du gouvernement. Alors le pays se préparait d'une extrémité à l'autre, à commencer la lutte qui s'est terminée par l'éclatante défaite du ministère qu'une minorité aidée de la violence et la corruption avait réussi à imposer à la majorité.

Le résultat des dernières élections générales a été couronné d'un succès qui a surpassé même l'attente du parti libéral. A une administration corruptrice, éhontée et incapable, a succédé un ministère dont la grande majorité de ceux qui le composent étaient depuis longtemps désignés et choisis par l'opinion publique. Les hommes de ce ministère qui font partie de l'assemblée représentative ont tous accepté le manifeste du comité constitutionnel de la *réforme* et du *progrès*, se sont engagés à appuyer et soutenir les réformes qui y sont reclamées. Cependant, à peine trois mois se sont écoulés depuis la formation de la nouvelle administration, que l'on voit des gens plus zélés que prudents, des gens qui ont accepté le programme de ce comité, venir tout-à-coup essayer de rendre inutiles et infructueux et les travaux du comité et l'approbation unanime que lui a donné le peuple du pays. En vérité, nous ne voulons pas accuser la pureté des motifs de ces gens, mais malgré toute notre bonne volonté nous ne pouvons leur prêter une intention, nous ne dirons pas bonne, mais même plausible. Nous désirons être bien compris, nous ne voulons accuser personne ; nous ne faisons qu'exprimer l'etonnement que nous cause cette démarche de leur part.

Nous voulons disent-ils, le rappel de l'Union. Mais ils nous permettront de leur demander la raison qui les porte à agiter cette question du rappel ; de leur demander si, depuis l'adoption faite par le pays du programme *du comité de la réforme et du progrès*, il est survenu quelque cause grave et quelle, qui nous force à mettre de côté ce programme avant qu'il ait même reçu un commencement d'exécution, avant même que les représentants du peuple réunis en parlement aient pu s'en occuper et prendre en leur consideration les réformes qui y sont demandées ? Ils nous permettront de leur demander sur la coopération de qui ils comptaient, pour mettre à exécution les réformes exigées par ce comité et qu'ils ont approuvées en promettant *leur appui au manifeste de ce même comité ?* Comptaient-ils sur la bonne volonté, sur l'aide de l'administration déchue ? Nous ne leur ferons pas l'injure de leur prêter une idée aussi absurde. Alors, ils comptaient donc sur les hommes qu'ils avaient l'espérance de voir revenir au pouvoir à la suite des élections générales prochaines ; autrement leur approbation du manifeste aurait été sans portée, sans but, puisqu'il y aurait eu impossibilité de mettre à effet avec la moindre chance de succès les réformes demandées. Le ministère actuel a-t-il été mis en demeure de donner son appui à ces réformes actuelles ? non. A-t-il refusé cet appui, a-t-il laissé passer une session pendant la durée de laquelle il ait pu s'en occuper avec avantage, avec utilité pour le pays ? non. Eh ! bien, pourquoi venir déclarer que ces réformes sont impossibles, ou que l'administration refuse de les appuyer ; pourquoi vouloir faire croire au peuple du Bas-Canada que cette administration manque ou de courage ou de bonne volonté ou de pouvoir pour lui faire rendre la justice qu'il reclame ? pourquoi vouloir insinuer que cette administration a trompé l'attente, la confiance du pays ? car enfin, la demande du rappel de l'union dans les circonstances actuelles ne signifie rien autre chose, ou plutôt comporte contre le ministère une censure, un vote de non-confiance.

Nous n'avons jamais été et nous ne serons jamais l'approbateur de l'acte d'union ; mais comme il nous a été imposé sans notre consentement et par le droit du plus fort, le peuple du Bas-Canada qui est le plus faible doit céder, et se borner à prendre pour faire sa condition meilleure, les moyens que lui suggèrent la prudence et la sagesse.

Vous voulez le rappel de l'union ? mais oubliez-vous que cette union a été faite sans nous et malgré nous ? oubliez-vous que cet acte, émanation de la législature de la même patrie, ne peut-être rappelé que par cette même législature ? vous voulez le rappel de l'union, vous voulez faire de l'agitation ; vous voulez coute que coute, obtenir ce rappel ? mais si l'Angleterre refuse ou néglige de faire droit à votre demande, s'elle se rit de votre agitation, que ferez-vous ? Irez-vous vous prendre corps à corps avec le colosse britannique, et fragile pot de terre, joncher le sol natal de nos débris et de nos ruines ?

Vous voulez le rappel de l'union, vous voulez agiter le Bas-Canada, vous voulez encore une fois dicter à l'Angleterre la conduite qu'elle doit tenir envers nous ? mais avez-vous oublié l'expérience du passé ? avez-vous oublié qu'un jour le Bas-Canada dit à la mère-patrie : *nous ne voulons plus de la constitution que vous nous avez donné ; elle est surannée, incompatible avec nos besoins et nos progrès ?* avez-vous oublié que l'Angleterre accueillit le vœu de cette constitution par le conseil spécial, puis enfin, par l'union, le pillage de nos deniers pour le paiement d'une dette que nous n'avions pas contractée, et par la proscription de notre langue.

Mais disent quelques-uns, nous demandons le rappel de l'union quoique nous sachions que nous ne l'obtiendrons pas ; mais nous demandons plus pour avoir quelque chose. A la bonne heure ; mais il n'y a pas encore bien longtemps, le Bas-Canada demandait aussi à l'Angleterre, plus pour obtenir quelque chose ; et cependant qu'avons-nous eu ? tout le monde le sait. Pensez-vous cette fois, être plus heureux dans votre agitation qu'en 1836 et 1837 ? alors, dites-nous sur quoi vous fondez cette espérance que nous n'hésitons pas à déclarer vaine et illusoire. Qu'on ne s'y trompe pas ; le temps de ces agitations systématiques et sans resultat certain, est passé. Le peuple du pays fatigué des luttes continuelles, désire et veut se reposer, jouir en repos de la conquête recente de ses droits sur ses ennemis. Il laissera batailler seuls, ceux qui n'ont pris aucune part au combat, et qui cependant après le succès, ont plus de prétentions, sont plus exigeans que ceux qui, pendant plus de quatre années, ont soutenu une lutte incessante, acharnée pour ressaisir le pouvoir et le confier de nouveau aux hommes qui le possédent aujourd'hui.

Le pays entier a foi, a confiance dans l'administration actuelle ; il la soutiendra, il la supportera, il la defendra contre les libéraux exaltés, les mécontents, et les envieux. Comme l'enfant capricieux qui casse et brise après l'avoir obtenu, le jouet qu'il désirait avec ardeur, il ne travaillera pas à renverser l'administration qu'il vient de créer après un long combat et qui n'a pas encore eu le temps de prendre possession de la banquette qui lui est réservée dans l'assemblée représentative.

Nous entendons déjà quelque patriote fougueux, nous dire vous êtes un ministériel, vous defendez l'administration. Sans doute nous sommes ministériel comme le Bas-Canada l'est depuis les dernières élections qui ont eu pour résultat d'amener la présente administration : nous sommes ministériel comme vous l'étiez encore il y a quelques jours, vous qui vous prétendez les seuls patriotes purs et sans tache, vous qui avez solennellement promis à cette administration, votre appui et votre coopération, et qui sans raison et sans cause légitime, vous déclarez ses ennemis, l'accusez et la calomniez.

Nous ne défendons pas l'administration. On ne défend que les accusés ; or, l'administration, n'a pas été que nous sachions, accusée par le pays ou ses représentants, seuls et légitimes accusateurs qui aient le droit d'incriminer ses actes. Jusque là, les déclamations de quelques individus ne constituent pas une accusation qui puisse nécessiter une justification, une défense. Nous sommes pour l'administration actuelle, parce qu'elle est le choix du peuple, parce que nous avons la conviction qu'elle fera tout en son pouvoir pour nous faire obtenir les réformes que nous réclamons. Nous sommes pour l'administration, parce qu'elle n'a rien fait encore pour lui faire perdre la confiance publique ; parce qu'au lieu de chercher par une agitation inopportune à entraver ses vues, son désir de correspondre par ses actes à la confiance que le peuple a placée en elle, il est du devoir de tout bon citoyen, de tout vrai canadien-français d'applanir autant qu'il est possible, les graves et nombreuses difficultés dont elle est entourée, de faciliter l'exécution des promesses solennelles qu'elle a faites au pays.

Encore une fois, pas de division, pas d'altercations, pas de querelles dans les rangs du parti libéral. N'oublions pas qu'elles profiteraient à nos ennemis qui sourient déjà aux germes de scission qui se montrent parmi nous, qui les fomentent, les encouragent par tous les moyens en leur pouvoir, ti lèles qu'ils sont à leur maxime *qu'il faut diviser pour gouverner.* Déjà une fois de tristes divisions, une agitation violente et irréfléchie ont amené sur nous les malheurs que nous déplorons encore aujourd'hui. N'allons pas par de nouvelles imprudences offrir à nos ennemis une autre occasion de nous perdre, de nous anéantir et de nous dépouiller des droits que l'acte d'union tout inique, tout injuste qu'il soit, nous a laissés. Attendons patiemment les réformes promises par l'administration. Espérons que ses efforts seront couronnés d'un plein et entier succès. Mais si contre notre attente cet espoir était trompé, si l'administration malgré ses efforts ne peut nous faire obtenir la justice que nous demandons, alors il sera temps de penser à ce qu'il faudra faire. Jusque là, point de précipitation, point d'imprudence qui puisse compromettre notre cause, nous faire perdre la position que nous occupons aujourd'hui, et nous précipiter dans des embarras, dans des malheurs dont Dieu seul peut connaître le terme et l'issue.

(*L'Ami de la Religion et de la Patrie.*)

LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, 30 MAI 1848.

## LE TROISIÈME MANIFESTE DE M. L. J. PAPINEAU.

(*Suite.*)

Il n'y a qu'un sentiment universel de réprobation dans cette ville et dans ce district contre le dernier ecrit de M. Papineau. Ce sentiment sera sans doute partagé par tous les hommes bien pensants du pays. Les gens s'étonnent avec raison qu'un document aussi profondément méchant, rempli de tant d'exageration, de passion, de cynisme même soit sorti de la plume d'un homme de l'âge, de la réputation, de la position de M. Papineau. Ce n'est assurément pas avec de pareils écrits que ce monsieur peut prouver la sincérité de ses intentions, encore moins sa capacité et sa probité politiques. Au contraire nous l'avons déjà dit, par sa conduite outrée, son fanatisme, sa violence, M. Papineau se condamne à une complète impuissance dans la politique de son pays. Vous ne rencontrez dans ses derniers écrits ni la dignité, le calme de l'homme probe et vertueux, du bon citoyen, ni la raison éclairée de l'homme d'état. C'est au contraire le travail d'un esprit devenu trop exalté, trop passionné pour écouter la voix de la froide raison et raisonner d'après les faits logiques. Le dernier manifeste en est la meilleure preuve. C'est un tissu de contradictions avec ses écrits précédents, de doctrines erronées, fallacieuses purement diffamatoires qui ne sauraient trouver grâce auprès de nos compatriotes.

Nous avons fait voir dans la première partie de cet article l'injustice des attaques brutales, insolentes et ridicules faites par M. Papineau contre l'administration actuelle, la contradiction flagrante de ses deux manifestes. Les *Mélanges Religieux* de vendredi dernier contiennent sur le même sujet un excellent écrit que nous regrettons ne pouvoir reproduire, mais dont nous citerons un passage ou deux afin de faire connaître à nos lecteurs l'opinion de l'organe du clergé dans les débats actuels. M. Papineau dit ce journal, est devenu le plus dangereux ennemi du peuple ; car il se couvre de la peau de l'agneau pour dérober aux regards de ses compatriotes tous ses projets de troubles, de division et de malheurs. Il ne saurait mériter aujourd'hui d'autre titre que celui d'ennemi acharné de la paix du bonheur, de la prospérité de ses compatriotes. Au sujet des contradictions et inconséquence de sa conduite les *Mélanges Religieux* demandent à M. Papineau ; qu'est-ce que le ministère a fait de répréhensible depuis cinq mois !

"Nommez M. Papineau, nommez les mesures désorganisatrices et anti-patriotiques que ce même ministère a mises au jour ? Mettez-les, si vous le pouvez, en regard de vos propres actes depuis cinq mois, et dites-nous de quel côté est le tort ; dites-nous de quel côté est la conduite déloyale et désorganisatrice ; dites-nous enfin qui de vous ou du ministère travaille pour le bien du pays. Vous seriez capable de répondre que c'est vous qui travaillez au bonheur du peuple. Mais lui, le peuple, lorsqu'il verra et étudiera vos actes ; lorsqu'il verra vos sourdes menées, votre conduite suspecte depuis votre retour d'exil jusqu'à la fin de décembre dernier ; lorsqu'il lira vos trois manifestes qui se contredisent les uns les autres, et dont les deux derniers ne veulent rien moins que la chute du ministère ; et tout cela sans raisons, et pour le seul plaisir (car c'est là le but qui s'y fait voir partout) pour le seul plaisir de contenter votre ambition démesurée, et votre désir de parcourir le pays en dictateur et de le mettre de nouveau dans l'agitation et finalement dans le trouble et l'anarchie ; le peuple ne saurait vous croire."

Savez-vous, lecteurs quelle réponse M. Papineau fera à cet article des *Mélanges* comme à ceux des autres journaux sur son dernier manifeste. Il dira encore comme il dit déjà que tous ces journaux qui l'opposent sont soudoyés et subventionnés à même les fonds publics ! vendus au gouvernement ! M. Papineau, c'est évident, est blessé au vif, par l'attitude ferme et indépendante que prend contre lui la presse libérale du Bas-Canada, sans autre exception que l'*Aurore* et l'*Avenir*. Dans son aveuglement et son dépit, il accuse l'administration de corrompre la presse. C'est une infâme calomnie. L'administration Viger-Papineau pouvait recourir à de pareils moyens, mais le ministère actuel n'en a pas besoin. N'est-il pas appuyé sur la confiance et l'opinion publique. N'est-il pas l'œuvre populaire ? Non M. Papineau, si la presse libérale a signalé avec franchise et sans ménagements toute l'étendue de vos torts contre le parti libéral et ses chefs, la représentation et le pays, c'est que l'honneur la justice et l'opinion publique lui dictaient cette ligne de conduite. Ainsi c'est à vous seul que vous devez vous en prendre. La presse libérale ne fait que son devoir. *Vous avez voulu la fouler aux pieds, vous qui parlez tant de la liberté* des opinions, elle vous prouve aujourd'hui que le temps est à jamais passé en Canada où un homme pouvait imposer sa volonté, à la volonté générale.

Les journaux à la solde du gouvernement, dit calomnieusement M. Papineau, ont eu l'outrecuidance de dire au peuple : " Taisez-vous, tout est bien, l'union nous a sauvés, l'Angleterre est juste, soyez reconnaissants." Les journaux libéraux ne se sont jamais exprimés en ces termes. Ce que nous pour un, avons dit, il y a quelque temps à M. Papineau et à son journal l'*Avenir*, c'était qu'il fallait mieux, que *c'était même leur devoir de se taire*, de ne pas soulever de questions intempestives et prématurées, puisque la majorité du pays voulait essayer à faire fonctionner le gouvernement responsable et donner au ministère libéral l'occasion de prouver quel bien il pouvait faire sous le régime actuel ; enfin nous n'avons fait que répéter en d'autres termes ce que M. Papineau lui-même disait au peuple et à ses électeurs en decembre dernier : " Puisque la majorité des représentants veut encore essayer d'une combinaison qui a été si inefficace depuis quatre ans (grâce à M.M. Viger et Papineau, aurait dû ajouter l'écrivain) réunissons-nous à cette majorité ; que NUL DISSENTIMENT NE TROUBLE L'UNITÉ DE LEURS EFFORTS. M. Papineau sait bien que nous n'avons pas voulu, que nous voulons pas étouffer et empêcher la discussion de questions dont les débats seraient utiles et profitables au pays, mais il nous accuse de vouloir le faire pour tromper le peuple et lui faire croire que lui seul est occupé de ses intérêts, de son bien-être, de son avenir. Le peuple cependant ne se laissera pas égarer par ses déclamations. Il connait ses vrais amis et ses vrais intérêts.

L'*union nous a sauvés*. Quand nous nous sommes servis de ces mots ils étaient parmi d'autres qui expliquaient suffisamment notre pensée. Oui, nous le répétons, nous sommes loin d'approuver le but, l'objet, les iniquités de l'union, mais cette loi injuste nous a vu prendre sous son régime une position politique importante, plus avantageuse qu'aucune de celles que nous avions occupées depuis la cession du pays. *L'Angleterre est juste, soyez reconnaissants.* Nous n'avons jamais dit cela. Mais l'Angleterre peut vouloir aujourd'hui nous rendre justice comme elle l'a déjà fait, quand M. Papineau prônait tant lui-même et préconisait sa domination et ses institutions politiques. Pourquoi après les années d'arbitraire et de mauvais gouvernement, *chaque année du régime actuel ne serait-elle pas marquée par de nouvelles faveurs* comme les soixante années qui s'écoulèrent depuis la cession jusqu'en 1820, dont M. Papineau parlait jadis avec tant de *reconnaissance*.

" Dès ce jour, la cession du pays en 1759, le règne des lois succède à celui de la violence : dès ce jour, les trésors, la marine et les armées de la Grande-Bretagne sont mis à contribution pour nous donner une protection invincible contre les dangers du dehors : dès ce jour, la meilleure partie de ses lois deviennent les nôtres, tandis que notre religion, nos biens, et les lois par lesquelles ils étaient gouvernés, restent intacts : bientôt après nous sont accordés les principes de sa constitution libre, gage assuré de notre prospérité au dedans, si nous ne nous en écartons point. Maintenant la tolérance religieuse, le procès par jury (cette plus sage des sauve-gardes qui aient jamais été imaginées pour la protection de l'innocence) la sureté contre l'emprisonnement arbitraire par les privilèges attachés à l'*Habeas-corpus*, une protection légale et égale accordée à tous, dans leur personne, leur honneur, et leurs biens ; le droit de n'obéir à aucune autre loi qu'à celles que nous avons formées et adoptées nous-mêmes par nos représentans : tous ces avantages sont devenus notre droit de naissance, et seront, je l'espère, l'héritage durable de notre postérité. Pour les assurer, nous n'avons qu'à agir seulement comme il convient à des sujets Britanniques et à des hommes libres."

Vous avez belle grâce vous M. Papineau qui disiez cela en 1820, aux électeurs de Montréal, de trouver mauvais que nous disions à nos compatriotes en 1848, quand notre position politique est cent fois meilleure sous tous les rapports qu'elle était alors, de profiter de l'ordre de choses actuel pour avancer nos vrais intérêts, l'éducation populaire, notre industrie, notre agriculture notre commerce.

M. Papineau et ses partisans font grand bruit de l'assemblée qui a eu lieu dernièrement à Québec. Le moins que M. Papineau dira de cette réunion; le mieux ce sera pour lui. Car il est à peu près évident pour tout le monde que cette prétendue démonstration a été faite à la requisition de M. Papineau lui-même. N'en a-t-il pas suggéré une semblable à ses électeurs de Saint-Maurice dans un de ses manifestes ? Il s'est invité à l'Assemblée de Québec en se faisant écrire une lettre par le Dr. Bardy ! (Cette lettre devait-être publiée ainsi que le discours de M. Papineau à Québec, pourquoi ne le sont-ils pas ?) L'Assemblée de Québec était loin ensuite d'être approuvée par la majorité des habitans de l'ancienne capitale ; la moitié de ceux qui s'y trouvaient, c'est connu, étaient des curieux. Ceux même qui y prirent part, nous apprenons de sources respectables, désapprouvent en grande partie M. Papineau depuis ses deux fameux manifestes, le répudient comme chef et comme ami politique, puisque la presse libérale de Québec est à l'heure qu'il est unanime à déclarer sa confiance entière dans l'administration actuelle.

Les gens disaient à l'assemblée de Québec, dit M. Papineau, " mordus d'un chien ou d'une chienne ; mangés par les unionaires tories ou par les unionaires libéraux, ils nous prouvent aussi bien les uns et les autres que les meilleurs d'eux ne veulent rien, quand ils sont en place, dominés qu'ils sont par les vices inhérents au système mauvais, qu'ils veulent nous faire trouver bon. Responsibilité et dépendance coloniale sous lord Russell, Edward Ellice et ses souffleurs en Canada ! comédie qui jure contre le bon sens pour le malheur du peuple et pour le déshonneur des bouffons qui y prendront les allures et les grands airs de ministres." Les gens de Québec ne disaient pas cela à la dernière assemblée. C'est M. Papineau, qui dans son discours interminable leur étalait ces belles fleurs de rhétorique. Toujours de l'exagération de la passion chez cet homme politique, c'est facile a prouver. Où sont-ils donc les partizans de l'union parmi les canadiens-français, M. Papineau ? Tous protestent contre. Nous voulons faire fonctionner le régime actuel, parceque l'union est un fait accompli et qu'il faut nous protéger. Mais qui approuve l'union dans le Bas-Canada, parmi les libéraux ? Nous voulons faire marcher le système actuel comme vous M. Papineau, voulez faire trouver bon la dépendance coloniale, *sans responsabilité aucune* en 1820. Quel est le grand bouffon sur la scène politique, si ce n'est vous ?

M. Papineau fait un grief contre l'administration actuelle de ce qu'elle dispose du patronage de la couronne et d'une influence legitime sur le pays. Mais n'est-ce pas là ce que le peuple a reclamé de tout temps comme son droit ? M. Papineau en conclut que nous avons le gouvernement le plus corrupteur du monde et qu'il est l'homme le plus noblement independant qui existe ! Dites nous donc M. Papineau, quelques cas où le ministère actuel a fait un abus de son influence pour corrompre le peuple comme a fait si souvent l'administration Viger-Papineau. Pourquoi donc ne dénonciez-vous pas celle-là il y a deux ans, si vous aviez la moindre independance ; vous ne l'avez pas fait, parce qu'alors votre égoïsme cupide vous imposait silence. Vous étiez *profond comme l'abyme et muet comme la tombe* en attendant vos £4,500.

Il ne faut s'étonner de rien en lisant les ecrits de M. Papineau, *nil admirari* ! Quelquefois on rencontre pourtant des choses étonnantes et ridicules, de ces choses qu'on ne trouve nulle part. Telle est entre mille, la doctrine qu'un représentant comptable de ses opinions, *doit penser tout haut*. Mais où avez-vous pêché cela M. Papineau ? Il n'y a que la fièvre pour donner des idées aussi exagérées. Il n'y a que le dépit pour faire écrire : " Grands ministres libéraux, vous avez jappé contre quelques petits éteignoirs campagnards, je vous dénonce comme les grands éteignoirs dans le pays."

Mais voyez comment M. Papineau entend la liberté de la discussion et l'indépendance des opinions. Il condamne les *Mélanges* sans rémission pour avoir dénoncé M. Viger, lorsqu'il trahissait l'intérêt catholique, parce que, dit-il, M. Viger est un des bienfaiteurs de l'Evêché. Les *Mélanges* ont protesté contre cette doctrine si illibérale.

" M. Viger, dit ce journal, comme on le sait et comme tout le clerge et l'evêché en particulier l'ont reconnu et le reconnaissent tous les jours, ce monsieur a été fort libéral lorsqu'il s'est agi de fonder l'évêché de Montréal. Mais M. Viger entendait-il par là fermer la bouche à l'éditeur de ce journal et le forcer à le louer quand même ? Nous ne le croyons pas ; M. Viger ne doit jamais avoir eu cette intention. D'ailleurs il nous semble que M. Papineau, loin de nous blâmer, devrait trouver bon que nous agissions comme nous le faisons. Nous montrons par là que, tout ed reconnaissant, chaque fois que nous en avons occasion, la libéralité de M. Viger, nous ne nous vendons jamais pour une poignée d'or ! En parlant aussi indépendamment que nous le faisons, nous montrons encore que, lors même que nous reviendrions de l'exil, et que nous trouverions au pouvoir quelques-uns de nos parents qui trahiraient notre pays, nous ne consentirions jamais à nous taire pendant des mois et des mois, quand ce serait même pour recevoir la jolie somme de £4,500 !"

On peut s'attendre à tout de la part de M. L. J. Papineau, qui vient aujourd'hui vanter la probité, les vertus politiques de M. D. B. Viger ! Le pays a flétri de tout son mépris, de toute sa colère l'administration de MM. Viger et Papineau. Il a maudit comme traîtres ces deux hommes qui ont souscrit à toutes les injustices, à toutes les infamies de l'ex-ministère, et c'est à eux, M. Papineau, que vous donnez des certificats de bonne conduite et de probité politique ! en se trompant, dites-vous, ils étaient francs et sincères. Vous prétendez sans doute être franc et sincère vous-même, en voulant avoir raison contre votre pays. Mais le peuple n'excuse pas ainsi ces prétendues erreurs de jugement, quand